
Le temps long du Vatican.

Le temps, facteur de la puissance

Jean-Baptiste Noé

Pour citer cet article : Jean-Baptiste Noé, *Le temps long du Vatican. Le temps, facteur de la puissance*, in jbnoe.fr, décembre 2016.

Table des matières

Introduction	2
I/ Le temps de la sédimentation	5
1/ Un appareil diplomatique forgé par l'expérience des siècles	5
2/ Un vaste réseau diplomatique	7
3/ Le temps au service de la guerre.....	12
II/ Le temps de la stabilité.....	17
1/ L'action dans la durée : stabilité des hommes.....	17
2/ Des buts stables : défendre la justice et la paix	18
3/ Des moyens stables : diplomatie et réseau caritatif..	21

III/ Le temps de la projection	25
1/ Construire le temps long : le défi chinois	25
2/ Une confrontation de long terme : l'islam	30
3/ Subir le temps ou le changer ? Diffuser ses idées dans un monde en doute.....	34
Conclusion	36

Introduction

« [Le Vatican est] un insignifiant piédestal sur lequel se tient pourtant, les ailes déployées pour couvrir le monde entier, un pouvoir indépendant et souverain : respecté et estimé, ou soupçonné et combattu, mais qui s'impose par sa nature, son influence et son histoire¹. »

Le Vatican reflète le temps dans lequel il s'inscrit. Dans la basilique Saint-Pierre de Rome, c'est plus de deux mille ans d'histoire qui se superposent, partant de la propriété d'Agrippine et du *circus vaticanus* bâti par son fils, l'empereur Caligula, en passant par la tombe de l'apôtre Pierre, la basilique de l'époque renaissance et la colonnade du Bernin. La présence et la continuité du temps est ce qui

¹ Agostino Casaroli (1914-1998), Secrétaire d'État de 1979 à 1990, discours de 1974.

marque d'abord le visiteur. Le temps est l'élément essentiel de la puissance du Saint-Siège, car n'ayant pas de visée politique ou économique, il est, beaucoup moins que les autres États, soumis aux aléas et aux contraintes de l'immédiateté et du résultat rapide. Il a le temps pour lui et contre ses adversaires. Le temps est son principal allié et ce qui lui a permis d'affronter les immenses difficultés du XX^e siècle. C'est l'un des plus anciens États du monde. Sa fondation officielle peut être datée de 754² quand, par le traité de Quierzy-sur-Oise, le carolingien Pépin-le-Bref accorde au pape Étienne II l'exarchat de Ravenne, fondant ainsi les États pontificaux. Ceux-ci perdurent jusqu'en 1870 et l'invasion de Rome par le nouvel État italien. C'est en 1929, par les accords du Latran, que l'Italie reconnaît l'existence du Saint-Siège et qu'elle lui accorde une souveraineté territoriale sur l'État de la cité du Vatican.

Précisons d'emblée la distinction entre Vatican et Saint-Siège, qui sont deux réalités juridiques différentes. Le Saint-Siège, ou Siège apostolique, désigne le gouvernement de l'Église catholique, à savoir le pontife romain et les

² Si l'année 754 marque un début officiel pour les États pontificaux, les États de l'Église existent depuis bien plus longtemps. Dès la fin des persécutions et l'édit de Milan (313), le Pape envoie des légats aux empereurs d'Orient et d'Occident, puis aux rois des royaumes constitués sur les débris de l'Empire d'Occident. Lors des conciles œcuméniques, le Pape est physiquement absent, mais il envoie toujours un légat pour le représenter, unique évêque à faire cela. Ces légats sont les prémisses des ambassadeurs et du corps diplomatique du Saint-Siège.

organismes de la Curie³. Il constitue une personnalité juridique reconnue dans le cadre de la communauté internationale, exerçant ainsi sa propre souveraineté. Le Siège apostolique possède la particularité d'être à la fois sujet de droit canonique et sujet de droit international. L'État de la Cité du Vatican, ou Vatican, est un État à part entière, territorialement défini par les accords du Latran en 1929⁴. Si, dans le langage courant, on emploie souvent les termes de Vatican et de Saint-Siège l'un pour l'autre, la distinction entre les deux est toutefois importante. Si la juridiction de la Cité du Vatican s'étend sur les territoires définis par les accords du Latran, celle du Saint-Siège s'exerce sur toute l'humanité. Le Pape et les diplomates de l'Église sont des citoyens du Vatican, mais ils exercent leurs charges pour le compte du Siège apostolique.

Le Vatican n'a en ses mains aucun des attributs classiques de la puissance : ni armée, ni force économique et financière, ni ressources naturelles. Et pourtant, c'est l'un des États qui a le plus de relations diplomatiques. Les voyages du Pape à l'extérieur de l'Italie font l'objet d'une grande couverture médiatique⁵, et ses enseignements et ses discours sont répercutés, à défaut d'être toujours suivis. Une telle

³ La Curie désigne les organismes de gouvernement de l'Église.

⁴ Ces accords permettent au Saint-Siège de bénéficier d'une souveraineté territoriale sur les 44 hectares de l'État de la cité du Vatican, ainsi que sur le palais de Castel Gandolfo, situé à l'extérieur de Rome, et sur plusieurs palais et bâtiments de Rome.

⁵ Paul VI est le premier pape de l'époque contemporaine à avoir voyagé en dehors de l'Italie, se rendant notamment en Inde, en Bolivie et à l'ONU.

situation dans l'ordre des relations diplomatiques peut surprendre, si ce n'était sa longue histoire et son rôle central dans bon nombre de dossiers brûlants du siècle dernier, de la lutte contre les totalitarismes à la chute du bloc soviétique en passant par la question des indépendances nationales et de la décolonisation. C'est son impartialité qui confère au Saint-Siège sa force et sa puissance ; elle qui s'appuie sur un allié de circonstance mais dont il sait tirer profit : le temps. Le temps de la sédimentation, d'une part, qui est celui de la constitution de son réseau. Le temps de la stabilité, que ce soit dans son gouvernement ou dans les buts qu'il se fixe. Enfin, le temps de la projection où, grâce à son impartialité, ses intérêts deviennent ceux de tous les hommes et de toutes les nations.

I/ Le temps de la sédimentation

1/ Un appareil diplomatique forgé par l'expérience des siècles

Naissance de la diplomatie moderne

Derrière le Panthéon, piazza della Minerva, est située l'Académie pontificale ecclésiastique, fondée en 1701 par le pape Clément XI. C'est la plus ancienne école diplomatique d'Europe et elle a servi de modèle aux écoles fondées par les autres États européens. Les États pontificaux sont un des

États qui donnent le ton dans le concert des nations qui se restructure après la guerre de Trente ans. La diplomatie pontificale a été l'un des modèles de la diplomatie européenne. Du reste, la diplomatie n'est pas un domaine excentré au sein de l'Église, elle est même un de ses éléments principaux. Ainsi, sur les neuf papes du XX^e siècle, six ont été des diplomates⁶. Parmi eux le pape Paul VI, qui disait notamment que la diplomatie est « l'art de faire la paix⁷. » Paul VI qui, lors de son discours à l'ONU, rappelait l'importance du Saint-Siège dans le concert des nations :

« [Le Pape] est votre frère, et même un des plus petits parmi vous, qui représentez des États Souverains, puisqu'il n'est investi – s'il vous plaît de Nous considérer à ce point de vue – que d'une minuscule et quasi symbolique souveraineté temporelle : le minimum nécessaire pour être libre d'exercer sa mission spirituelle et assurer ceux qui traitent avec lui qu'il est indépendant de toute souveraineté de ce monde. Il n'a aucune puissance temporelle, aucune ambition d'entrer avec vous en compétition. De fait, Nous n'avons rien à demander, aucune question à soulever ; tout au plus un désir à

⁶ Ces papes sont Léon XIII, nonce en Belgique, Benoît XV, qui a travaillé à la nonciature d'Espagne puis à la Secrétaire d'État, Pie XI, visiteur apostolique à Varsovie, Pie XII, nonce à Munich et à Berlin, Jean XXIII, diplomate en Bulgarie et en Turquie, nonce à Paris, Paul VI, qui travailla à Varsovie et à la Secrétaire d'État.

⁷ Cité par Christophe Dickès, *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, Robert Laffont, 2013.

formuler, une permission à solliciter : celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de Notre compétence, avec désintéressement, humilité et amour⁸. »

2/ Un vaste réseau diplomatique

La puissance temporelle du Saint-Siège repose sur une présence spatiale très dense. Fort de son réseau paroissial, de ses associations, de ses communautés religieuses présents sur tous les continents, y compris des lieux très reculés, le Vatican dispose du plus grand réseau de renseignement au monde. Des informations précises peuvent ainsi lui parvenir, ce qui lui assure une excellente connaissance des réalités et des ressentis du terrain. Dans le monde géopolitique actuel qui est dominé par la force des réseaux, la primauté et la sûreté de l'information sont des choses essentielles. Grâce à cela, le Saint-Siège peut disposer d'une information fiable, ce qui lui permet de sentir les changements et les inflexions qui peuvent survenir, et ainsi de les anticiper. La maîtrise du temps consiste à asseoir l'histoire, mais aussi à anticiper le futur. C'est là l'avantage comparatif qu'il peut avoir par rapport aux autres États. Cette force de prévision qui permet d'anticiper et d'être ainsi dans le bon tempo est un des éléments clefs de sa puissance. C'est la raison pour laquelle il est si important, pour les autres États, d'avoir une représentation à Rome, même s'ils ne sont

⁸ Paul VI, Discours à l'ONU, 4 octobre 1965.

pas catholiques. Être accrédité près le Saint-Siège, c'est avoir des yeux et des oreilles sur le monde. C'est la garantie de pouvoir rencontrer et échanger avec des personnes venant de tous les continents et de toutes les cultures, dans un cadre impartial et donc plus neutre et moins informel. Comme au temps de l'apogée de l'Empire, être à Rome permet de savoir ce qui se passe partout, et de mieux comprendre l'état du monde et le ressenti des hommes de la rue, que ce soit en Amérique latine ou dans les îles du Pacifique.

Extension du réseau diplomatique

Entre 1870 et 2014, le Saint-Siège n'a cessé d'étendre son réseau diplomatique. En 1870, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec 14 États. En 1903, à la mort de Léon XIII, avec 19 États. En 1922, à l'avènement de Pie XI, ce sont 22 États qui sont représentés à la cour de Rome. Puis le nombre ne cesse de s'accroître tout au long du XX^e siècle : 117 États en 1988, 180 en 2014⁹. Les relations diplomatiques peuvent être asymétriques : un État peut avoir un représentant à Rome sans que le Vatican en ait un dans l'État concerné. De très nombreux États non-catholiques ont des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, notamment des États musulmans. Les relations sont ainsi bonnes avec l'Iran, où Paul VI a effectué un voyage en 1970, ainsi qu'avec l'Égypte, le président al-Sissi ayant invité le

⁹ Cet accroissement est certes dû à l'attractivité morale du Saint-Siège, mais aussi au fait que de nombreux États sont apparus au cours du siècle, suite au mouvement de décolonisation.

Pape à visiter son pays, et la Jordanie, où les trois derniers papes se sont rendus.

Cette attraction est le fait de l'indépendance du Saint-Siège. Il ne cherche pas à gagner des parts de marché ou à placer des entreprises. Il ne lutte pas pour l'accès à l'énergie ou le contrôle des hydrocarbures. Cette indépendance assure sa force et son pouvoir, et lui permet de se consacrer pleinement à sa mission principale, qui est la défense de la liberté religieuse et le développement intégral de la personne. En 2001, alors que l'Académie pontificale ecclésiastique fêtait ses 300 ans, le pape Jean-Paul II y a prononcé un discours qui résume toute l'action et la mission du diplomate au service du Pape et de l'Église.

« Dans un monde en proie à des intérêts matériels souvent opposés, vous devez être les hommes de l'esprit à la recherche de la concorde, les hérauts du dialogue, les constructeurs les plus convaincus et fermes de la paix. Vous ne serez pas les promoteurs - ni ne pourrez jamais l'être - d'aucune "raison d'État". L'Église, bien que présente dans le concert des nations, ne poursuit qu'un seul intérêt : se faire l'écho de la Parole de Dieu dans le monde pour défendre et protéger les hommes¹⁰. »

¹⁰ Jean-Paul II, Discours à l'Académie pontificale ecclésiastique, 26 avril 2001, §3.

Le Pape rappelle ainsi la mission diplomatique du Saint-Siège, qui ne cherche pas à défendre ou promouvoir une raison d'État et ses propres intérêts, mais les intérêts de l'ensemble de l'humanité.

« Les valeurs défendues depuis toujours par la diplomatie pontificale se concentrent principalement autour de l'exercice de la liberté religieuse et de la protection des droits de l'Église. Ces thèmes demeurent actuels également de nos jours, et dans le même temps, l'attention du Représentant pontifical s'oriente toujours plus, en particulier au sein des forums internationaux, tout comme vers d'autres questions humaines de grande portée morale. Ce qui est surtout nécessaire aujourd'hui, est la défense de l'homme et de l'image de Dieu qui est en lui¹¹. »

Le rôle de porteur de la parole de Dieu qui est dévolu au diplomate du Saint-Siège est rappelé par le pape Benoît XVI lors d'un discours à l'Académie en 2011.

« La diplomatie pontificale, comme on l'appelle communément, a une très longue tradition et son activité a contribué de manière importante à façonner, à l'époque moderne, la physionomie même des relations diplomatiques entre les États. Dans la

¹¹ Idem, §4.

conception traditionnelle, qui était déjà celle du monde antique, l'envoyé, l'ambassadeur, est essentiellement celui qui a été investi de la charge de porter de manière faisant autorité la parole du Souverain et, pour cette raison, il peut le représenter et traiter en son nom. La solennité du cérémonial, les honneurs traditionnellement rendus à la personne de l'envoyé, qui assumaient aussi des traits religieux, sont en réalité un tribut rendu à celui qu'il représente et au message dont il se fait l'interprète. Le respect à l'égard de l'envoyé constitue l'une des formes les plus hautes de reconnaissance, de la part d'une autorité souveraine, du droit à exister, sur un plan d'égale dignité, de sujets autres que soi. Accueillir, par conséquent, un envoyé comme un interlocuteur, en recevoir la parole signifie poser les bases de la possibilité d'une coexistence pacifique¹². »

C'est Mgr Montini, élève à l'Académie des nobles ecclésiastiques, longtemps substitut à la Secrétairerie d'État, et pape sous le nom de Paul VI, qui exprime le mieux ce qu'est la diplomatie pontificale :

« La diplomatie du Saint-Siège a, en effet, quelque chose de caractéristique : elle envoie ses représentants, ses nonces, dans les divers pays non

¹² Benoît XVI, Discours aux membres de la communauté de l'Académie pontificale ecclésiastique, 10 juin 2011.

seulement pour défendre les droits du Saint-Siège et de l'Église, mais elle les y envoie également pour défendre les droits et servir les besoins du peuple où ils sont en mission¹³. »

3/ Le temps au service de la guerre

L'armement en question

L'Église veut apporter sa contribution à la question de l'usage des armes et de la guerre juste. En la matière, elle a le bénéfice du temps, puisque son argumentation actuelle repose sur plus de mille ans d'histoire. Le représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU à Genève, Mgr Silvano Tomasi, a ainsi fait une déclaration contre l'usage des drones.

« L'on ne peut déléguer aux machines une décision concernant la vie et la mort d'êtres humains. Il faut que l'élément rationnel et la capacité de jugement moral demeurent toujours présents, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on utilise des appareils autonomes¹⁴. »

¹³ Mgr Montini (futur Paul VI), Anniversaire de l'Académie pontificale ecclésiastique, 25 avril 1951.

¹⁴ Radio Vatican, 14 mai 2014.

L'argument employé par Mgr Tomasi pour s'opposer à l'usage des drones est repris du concile de Latran II, en 1139, qui s'était opposé à l'usage de l'arbalète :

« Nous défendons sous peine d'anathème que cet art meurtrier et haï de Dieu qui est celui des arbalétriers et des archers soit exercé à l'avenir contre des chrétiens et des catholiques¹⁵. »

Si cette arme est interdite, c'est parce qu'en en faisant usage le soldat ne sait pas vraiment qui il va toucher. Soit que la flèche parte sur une cible qui n'était pas vue par le tireur, soit qu'elle rebondisse et touche une tierce personne, il y a un risque de dégât collatéral ; à l'inverse du combat à l'épée où l'on affronte directement son adversaire. Ce qui est dénoncé ici, c'est la dissociation entre la décision du soldat de porter le coup pour tuer et la mort effectivement donnée par ce coup. Se pose alors un problème moral car la décision de mort est déléguée par l'homme à la machine.

D'autre part, le texte interdit l'usage de cette arme seulement entre chrétiens. C'est une restriction essentielle, par souci de justice. L'interdiction n'est valable que si elle est respectée par les deux parties. Si un groupe utilise contre l'autre une

¹⁵ Actes du concile de Latran II, canon 29. Paul Fournier, « Interdiction de l'usage de l'arc et de l'arbalète par le IIe concile de Latran en 1139, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 60^e année, n^o3, 1916, pp. 295-296. Cette interdiction n'est pas respectée et elle est levée une cinquantaine d'années plus tard.

arme de meilleure qualité, la dysmétrie est trop forte et le combat inégal. Face à des peuples qui n'ont pas les mêmes scrupules moraux, l'Église autorise l'usage de ces armes afin de ne pas défavoriser les soldats consciencieux et de rétablir l'équilibre militaire. Ce qui est le cas en Orient, puisque nous sommes en pleine période de croisade et que les chevaliers francs affrontent les troupes sarrasines. Ce concile de Latran II, que les historiens ont qualifié de conférence de désarmement, propose donc des objectifs de pacification qui se fondent sur une vision réaliste du monde. Il ne s'agit pas de croire la guerre impossible et donc de désarmer les soldats, mais de se fixer des objectifs de paix et de civiliser les hommes pour arriver à ces objectifs. Il y a cette volonté constante de ne pas déshumaniser la guerre, et de ne pas permettre au soldat de se défaire de ses responsabilités.

« Les machines ne peuvent pas remplacer l'homme dans les décisions de vie et de mort (...). L'intervention humaine significative est absolument essentielle dans les décisions affectant la vie et la mort d'êtres humains [en effet] les systèmes d'armes autonomes ne pourront jamais remplacer la capacité humaine de raisonnement moral¹⁶ ».

Si les arguments de l'Église sont employés dans un contexte nouveau, leur élaboration se fonde sur une réflexion de

¹⁶ Mgr Silvano Tomasi, intervention à l'ONU, 13 mai 2014.

plusieurs siècles. Le temps long de la réflexion permet ici de répondre aux défis contemporains¹⁷.

La question du désarmement est une constante du message de la diplomatie vaticane. Cela ne signifie pas une disparition complète des armes, mais le fait que les États ne possèdent que les armes nécessaires à leur défense. Cette conception du désarmement prend sa source dans le mouvement de la paix de Dieu, débuté en 989 lors du concile de Charroux. Il s'agit de protéger les civils, de contenir la violence et de pacifier le monde chrétien. La paix de Dieu interdit de porter les armes sur les civils et les clercs. Elle est complétée par la trêve de Dieu, qui interdit les combats certains jours de la semaine et de l'année¹⁸. Le temps offre ici la cohérence d'une pensée continue et régulièrement étoffée. L'Église soutient de façon constante la démarche de désarmement dans le monde, condition nécessaire à l'établissement de réelles conditions de paix :

« L'objectif que propose la doctrine sociale est celui d'un « désarmement général, équilibré et contrôlé¹⁹ ». L'énorme augmentation des armes

¹⁷ Il en est de même pour la question de la guerre juste, dont la réflexion actuelle reprend en partie les thèses de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin.

¹⁸ Dominique Barthélémy, *L'An mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale (980-1060)*, Fayard, 1999.

¹⁹ Conseil Pontifical Justice et Paix, *Le commerce international des armes. Une réflexion éthique*, I, 9-11, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 1994, p.13-14.

représente une grave menace pour la stabilité et pour la paix. Le principe de suffisance, en vertu duquel un État peut posséder uniquement les moyens nécessaires à sa légitime défense, doit être appliqué aussi bien par les États qui achètent des armes que par ceux qui les produisent et les fournissent²⁰. Toute accumulation excessive d'armes, ou leur commerce généralisé, n'est pas moralement justifiable ; ces phénomènes doivent être aussi évalués à la lumière des normes internationales en matière de non-prolifération, production, commerce et usage des différents types d'armements. Les armes ne doivent jamais être considérées de la même façon que d'autres biens échangés au niveau mondial ou sur les marchés intérieurs²¹. »

Le désarmement ne consiste donc pas à supprimer toutes les armes du marché mondial et à laisser les États sans défense, mais à maintenir le principe de suffisance, c'est-à-dire que les États ne doivent posséder que les moyens nécessaires à leur légitime défense.

C'est riche de cette sédimentation diplomatique et conceptuelle que le Saint-Siège légitime sa présence stable dans le concert des nations.

²⁰ *Catéchisme de l'Église Catholique*, 2316.

²¹ *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, §508.

II/ Le temps de la stabilité

1/ L'action dans la durée : stabilité des hommes

Si l'on compare la stabilité ministérielle du Saint-Siège avec les autres grands États occidentaux on constate une réelle continuité de la tête de l'État.

Entre 1978 et 2016	Saint-Siège	États-Unis	Russie	France	Royaume-Uni
Chef d'État	3	7	6	5	1
Premier ministre / Chef de gouvernement	/	/	/	15	7
Ministre des Affaires Étrangères ²²	5	12	9 ²³	17 ²⁴	14

²² Secrétaire d'État pour le Saint-Siège et les États-Unis, chef du *Foreign Office* pour le Royaume-Uni.

²³ Ce nombre est un peu biaisé par la période d'instabilité du début des années 1990, où plusieurs ministres se sont succédés. Gromyko fut ainsi ministre des Affaires Étrangères pendant 28 ans, et Sergueï Lavrov l'est depuis 12 ans.

²⁴ Ce nombre très élevé témoigne d'une grande instabilité ministérielle, qui s'apparente parfois à la IV^e République.

L'instabilité ministérielle assure le pouvoir de l'administration, qui est alors la seule à bien connaître les dossiers et à rester suffisamment en place pour les gérer. Des hommes qui restent longtemps au même poste peuvent finir par s'user, mais cela a aussi l'avantage de leur permettre d'être de véritable chef de leur administration. La continuité ministérielle est un gage d'efficacité de l'État et de transparence démocratique, puisque ce sont vraiment les ministres qui dirigent et non pas les administrations.

L'appareil gouvernemental du Saint-Siège est toutefois peu nombreux. C'est moins d'un millier de personnes qui travaillent à la Secrétairerie d'État, alors que celle-ci est le véritable gouvernement du Saint-Siège. Pour la diplomatie, le nombre total de personnes y travaillant est inférieur au personnel de l'ambassade des États-Unis à Paris. Les nonciatures du Saint-Siège fonctionnent avec moins d'une dizaine de personnes, y compris pour les plus importantes. Bien que la Curie soit souvent décriée, ce n'est absolument pas un monstre administratif ; surtout en comparaison des administrations des autres États. C'est là une souplesse essentielle pour l'efficacité de cet État.

2/ Des buts stables : défendre la justice et la paix

Il n'y a pas de stratégie forte si elle n'est pas clairement définie et maintenue dans le temps. De ce point de vue, le Vatican est bien doté puisque sa vision de la place qu'il occupe dans le monde n'a pas varié depuis Léon XIII

et la définition d'une nouvelle politique suite à la perte de ses territoires. Il s'agit de défendre la justice et la paix et de servir d'intermédiaire entre les États. Conception qui a notamment été rappelée par Jean XXIII dans son encyclique *Mater et Magistra*²⁵. C'est fort de cette conception que Benoît XV a fait plusieurs propositions de paix aux belligérants, notamment en 1917. De même, Pie XII a-t-il tenté d'organiser une conférence de la dernière chance avant le déclenchement du conflit en 1939²⁶. Jean XXIII a joué un rôle essentiel dans la résolution de la crise des missiles de Cuba, en servant d'intermédiaire entre Kennedy et Khrouchtchev²⁷. La seule inflexion majeure dans la diplomatie du Saint-Siège est la période de l'Ostpolitik, mise en place par Paul VI et le cardinal Casaroli. Il s'agit alors de tenter un *modus vivendi* avec les régimes communistes et de ne plus faire de condamnation officielle, prenant acte du fait que ces régimes sont durables. Dès son arrivée au pontificat, Jean-Paul II met un terme à cette politique en décidant de lutter pour la libération des peuples européens et d'aider ceux qui luttent à l'intérieur des frontières. En 1979, on revient à une politique offensive, ce qui est couronné de succès puisque l'URSS disparaît une dizaine d'années plus tard. Dans le monde nouveau qui émerge à partir de 1991, le

²⁵ *Mater et Magistra*, 1961. « Mère et éducatrice de tous les peuples, l'Église universelle a été instituée par Jésus-Christ pour que tous les hommes au long des siècles trouvent en son sein et dans son amour la plénitude d'une vie plus élevée et la garantie de leur salut. »

²⁶ Jean-Baptiste Noé, *Pie XII face aux nazis*, Le Laurier, 2010.

²⁷ Jean-Baptiste Noé, *Géopolitique du Vatican*, PUF, 2015, p. 125.

Saint-Siège n'a pas changé de position. Et c'est au nom de la défense de la justice qu'il s'est opposé à la guerre en Irak en 1991 comme en 2003, comme il est intervenu pour tenter de concilier les partis pendant le conflit yougoslave et les guerres africaines. Ce rôle du Saint-Siège, Benoît XVI l'a résumé lors de sa visite à l'ONU en 2008 :

« Ma présence au sein de cette Assemblée est le signe de mon estime pour les Nations unies (...). Elle manifeste aussi la volonté de l'Église catholique d'apporter sa contribution aux relations internationales d'une manière qui permette à toute personne et à tout peuple de sentir qu'ils ont leur importance. D'une manière qui est en harmonie avec sa contribution au domaine éthique et moral et à la libre activité de sa foi, l'Église travaille aussi à la réalisation de ces objectifs à travers l'activité internationale du Saint-Siège. Le Saint-Siège a en effet toujours eu sa place dans les assemblées des Nations tout en manifestant son caractère spécifique comme sujet dans le domaine international²⁸. »

Pour atteindre ses objectifs, le Saint-Siège compte sur ces deux atouts : sa diplomatie et son réseau caritatif.

²⁸ Benoît XVI, *Discours aux Nations unies*, 18 avril 2008.

3/ Des moyens stables : diplomatie et réseau caritatif

Nous avons vu comment la densité et l'ancienneté du réseau diplomatique du Saint-Siège sont un de ses atouts majeurs. L'autre force du Saint-Siège est l'étendue de son réseau caritatif, qui lui permet d'être présent partout dans le monde et de diffuser sa vision de l'homme en évangélisant les populations. Toutefois, aussi important qu'il soit, le réseau caritatif catholique n'est pas conçu comme un bras armé de l'Église. Sa finalité première est d'améliorer la vie des personnes dont il a la charge, en apportant pain et eau, en édifiant des écoles, en améliorant les infrastructures. C'est une conséquence seconde qui fait que ce vaste réseau d'ONG et d'association permet à l'Église d'assurer une forte présence et de faire connaître son message auprès de ces populations. De même, hormis la Caritas internationalis qui est directement liée au Saint-Siège²⁹, les associations caritatives sont indépendantes de la gouvernance de l'Église et du Vatican. Cette indépendance est autant financière que politique. Très rares sont celles qui reçoivent des financements du Vatican, et seulement de façon épisodique, et elles sont libres dans leur gestion et dans leurs actions. Ici, le Vatican applique le principe de subsidiarité, qui est l'un des points majeurs de la pensée politique de l'Église³⁰.

²⁹ Le président de Caritas internationalis est un cardinal nommé par le Pape. C'est actuellement le Philippin Luis Tagle. Son Assemblée générale se tient dans la Cité du Vatican.

³⁰ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, §185.

En 1951, ce sont 13 membres qui se réunissent à Rome et qui regroupent ensuite les Caritas nationales. Dès le début, le Saint-Siège encourage leur action, décrivant la Caritas comme sa voix officielle « par rapport à son enseignement en matière de travail caritatif³¹ ». Son action prend une dimension réellement internationale en 1954 lorsque Caritas envoie de l'aide aux Pays-Bas fortement touchés par des inondations. Ce faisant, elle participe à l'édification d'une Europe de la solidarité. Neuf ans après la fin de la guerre mondiale, des Européens se retrouvent pour aider d'autres Européens à surmonter une crise climatique et humaine. C'est l'édification de la paix européenne qui se met en mouvement. Dans les années 1960-1970, Caritas intervient en Asie, notamment en Chine, au Vietnam, au Cambodge et en Inde. Dans ces pays marqués par le communisme, et souvent hostiles à l'Église, son action humanitaire est une façon de projeter le message du Christ vers des populations qui en sont éloignées. Dans les années 1970-1990, son action se déploie en Afrique, suite aux décolonisations et aux guerres que connaît le continent. Avec la chute du mur de Berlin, Caritas peut ensuite intervenir en Europe de l'Est. Ses associations sont aussi présentes en Amérique latine et en Océanie³². Caritas compte plus de 160 membres dans le monde, un membre étant « une organisation caritative nationale ou un collectif de ces

³¹ Source : site internet de Caritas Internationalis.

³² Christian Harbulot (dir.), *Guerre de l'information. Le dessous des ONG, une vérité cachée*, AEG, 2013.

organisations qui travaille avec le soutien de son Église³³. » Rien qu'en Europe, ce sont 49 organisations qui sont regroupées dans la Caritas dont, en France, le Secours catholique. La carte des actions de la Caritas recoupe celle de l'arc de crise, du sillon de fractures et de tensions de notre monde : Afrique, Proche-Orient, Pakistan, Orient.

La Caritas n'est pas le seul organisme catholique à mener une action sociale. Il existe de très nombreuses autres ONG et initiatives individuelles qui œuvrent pour cela dans le monde ; leur recension est quasiment impossible. Il faut évoquer aussi les universités catholiques et les milliers d'écoles chrétiennes, qui instruisent et qui forment des personnes souvent très éloignées du christianisme. Si cela ne permet pas toujours leur conversion, c'est malgré tout une part de l'esprit chrétien qui est insufflé. Dans de nombreux pays du monde, les écoles chrétiennes sont les plus réputées et les plus recherchées, par les plus pauvres et par les élites. En Inde comme au Moyen-Orient, ce sont ces écoles qui forment l'élite de la population.

« Au plan social, malgré leur tout petit nombre, les chrétiens ont fait infiniment plus que les musulmans qui représentent plus de 90% de la population³⁴. La Caritas est partout, au Liban, en Égypte, en Syrie, partout et pour tous : elle aide chrétiens et musulmans. (...)

³³ Source : <http://www.caritas.org/fr/qui-sommes-nous/gouvernance/>

³⁴ Au Moyen-Orient.

Au plan éducatif, une grande partie de la classe éclairée dans le monde arabe a été formée, les hommes et plus encore les femmes, dans les institutions chrétiennes, notamment dans les écoles catholiques de religieux ou de religieuses. Ces personnes constituent souvent l'élite du pays. Ce phénomène est évident dans un pays comme le Liban, mais il est réel aussi (bien que dans une moindre proportion) en Égypte, Syrie ou Irak. Au Liban, dans les 361 établissements catholiques en 2012, comprenant 192 000 élèves, 24% étaient musulmans. Dans les écoles primaires pour filles, la proportion des musulmanes atteint 50%, du fait qu'elles reçoivent une bonne éducation, respectueuse de la culture du pays et de la sensibilité religieuse³⁵. »

Ce que le Père Samir Khalil Samir évoque pour le Liban et le Proche-Orient se retrouve dans de très nombreux pays du monde. Cette aide sociale et éducative doit aller de pair avec l'évangélisation et la diffusion du message de l'Église, comme l'a rappelé le pape François :

« Étant donné que cette Exhortation s'adresse aux membres de l'Église catholique, je veux dire avec douleur que la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle. (...) L'option préférentielle

³⁵ Père Samir Khalil Samir, « Réflexion sur les rapports sunnites-chiites dans le monde », in *Nouvelles Guerres froides, incidences sur les chrétiens*, AED, 2013, p.107.

pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse privilégiée et prioritaire³⁶. »

III/ Le temps de la projection

1/ Construire le temps long : le défi chinois

La Chine demeure tout à la fois l'espérance et le mirage du catholicisme. Espérance, parce que cet immense pays de plus d'un milliard d'habitants qui s'éveille au monde attise aussi bien les convoitises des industriels d'Airbus que des missionnaires. On se prend à rêver d'une Chine qui quitterait ses habits shintoïstes et bouddhistes pour revêtir ceux du christianisme. On rêve, comme autrefois Alexandre le Grand et Marco Polo, d'un Orient qui pourrait tout à la fois vivifier et rasséréner l'Occident qui doute de lui-même³⁷. Cela fait plus de deux millénaires que la Chine est en contact avec le christianisme, et ce bloc de culture et de civilisation à la *forma mentis* si différente de la pensée romaine, est un bloc de cohésion culturelle qui résiste à l'arrivée de nouveaux modèles³⁸.

³⁶ Pape François, exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, 2013, §200.

³⁷ Les Missions Étrangères de Paris, fondées en 1658, ont pour fonction d'évangéliser l'Asie et l'Océanie.

³⁸ L'apôtre Thomas, mort en Inde, a probablement été jusqu'en Chine.

La route de la soie n'y a rien changé. Les voyages et les découvertes de Matteo Ricci³⁹ non plus ; la Chine demeure un rêve et une espérance, que l'on croit toujours neuve et toujours prometteuse, oubliant qu'elle s'offre comme tel au catholicisme depuis de nombreux siècles.

Le communisme de Mao n'a rien changé à l'affaire. Passer la période de la révolution culturelle, la Chine est redevenue ce qu'elle est : un État fort et cohérent, où un peuple majoritaire, les Han, impose son pouvoir aux populations minoritaires. L'Aide à l'Église en Détresse estime à 1.2% la part des Chinois catholiques.

En Chine, le catholicisme est non seulement vu comme une religion étrangère⁴⁰, mais aussi comme une religion dangereuse car antipatriotique. Le point d'achoppement concerne les évêques. Les autorités chinoises veulent avoir un droit de regard sur leur nomination, et éventuellement leur renvoi. Pékin ne

³⁹ Matteo Ricci (1552-1610), jésuite italien et missionnaire en Chine.

⁴⁰ Sur le plan chronologique, le VII^e siècle voit l'arrivée de missions chrétiennes dans le pays, vite couronnées d'insuccès. En 635, ce sont des Nestoriens venant de Perse qui s'installent dans le pays. Avec la colonisation portugaise, Macao devient la plaque tournante des missionnaires, avec une diffusion du catholicisme qui se fait depuis les côtes.

En 1911 sont ordonnés les six premiers évêques chinois. C'est un événement important. Mais à l'époque la Chine est sous la coupe des traités inégaux et de la domination coloniale européenne. Le catholicisme aura ensuite du mal à se départir de cette image de vainqueur imposant sa loi.

En 1957, les communistes créent l'Association patriotique des catholiques chinois. Il s'agit de créer une Église rattachée au Parti et indépendante de Rome.

supporte pas que le Vatican se mêle de la gestion des évêques, alors même que cette procédure n'est pas négociable pour le Saint-Siège. C'est pourquoi, les relations diplomatiques sont officiellement inexistantes⁴¹. Le gouvernement chinois a créé l'Église patriotique, avec ses évêques officiels nommés par Pékin, sorte de supplétif violet des cadres locaux du Parti. La situation serait trop simple si elle se limitait à une opposition entre Pékin et Rome sur des questions de nominations. Sur le terrain, les fidèles vont souvent de l'une à l'autre Église, et même les évêques peuvent accepter d'avaler la couleuvre patriotique, après avoir résisté de nombreuses années. Ou bien ce sont des évêques ordonnés de façon illégitime qui demandent à rentrer dans le giron de Rome. La liberté religieuse est limitée et contrôlée. Les brimades et les arrestations sont légion, ainsi que les assignations à résidence.

En 2007, Benoît XVI a essayé de purger les querelles du passé en publiant une lettre aux catholiques chinois qui a

⁴¹ Il y a eu, au cours des dernières décennies, des demandes d'établissement de relations diplomatiques de la part de la Chine. En 1886, l'impératrice Tseu-hi a demandé un nonce à Léon XIII, mais sa nomination s'est heurtée à la forte opposition du gouvernement Freycinet. En 1918, Benoît XV nomme un nonce apostolique en Chine, à la demande du ministre chinois des Affaires Étrangères, Louis Tseng-tsiang, qui est catholique. Une nouvelle fois, la France s'oppose à cette nomination, voulant conserver son monopole sur les missions. Il faut attendre 1942 pour que les relations diplomatiques soient établies avec la Chine, jusqu'à l'arrivée au pouvoir des communistes en 1949.

pour objectif de clarifier la situation, notamment celle concernant la question de l'ordination des évêques⁴².

Il rappelle des points essentiels de la doctrine catholique, à savoir que les évêques sont les successeurs des apôtres et qu'ils doivent se rattacher au premier d'entre eux, c'est-à-dire Pierre, dont l'évêque de Rome est le successeur. Cette ecclésiologie laisse de marbre les dignitaires du Parti, peu portés qu'ils sont sur les affaires théologiques. Le Pape témoigne aussi de sa sollicitude à l'égard des pasteurs, prêtres et évêques, qui se sont fourvoyés dans l'Église patriotique et qui demandent à revenir dans le giron de Rome. Il demande aux évêques d'analyser chaque cas, et de décider en conséquence.

Les relations avec la Chine se réchauffaient, jusqu'à ce que le gouvernement décide d'accroître la sinisation des religions. Ce qui signifie restreindre les libertés religieuses et contrôler la nomination des évêques et des prêtres. Le Saint-Siège est décidé à trouver un accord, ce qui pourrait être fait au début de l'année 2017, mais ce qui donne l'impression que Rome a cédé face aux demandes de Pékin⁴³. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le Parti communiste chinois a voulu bâtir une église qui lui soit fidèle et qui soit détachée de Rome. Il ne reconnaît pas la plupart des évêques nommés par le Pape, et

⁴² Benoît XVI, *Lettre aux catholiques de Chine*, 2007. La rédaction d'une telle lettre, assez peu fréquente, montre que le pape Ratzinger s'est préoccupé de la situation chinoise et qu'il a essayé de trouver une solution à la crise.

⁴³ Sandro Magister, « Nomination d'évêques : le pape plie face à Pékin », *L'Espresso*, n°33, août 2016.

il a lui-même désigné des évêques non reconnus par Rome (8, dont deux vivent avec une femme et ont des enfants). La liberté religieuse est loin d'être une réalité, même si les ponts n'ont jamais été totalement coupés. L'Église souterraine subit des brimades et des vexations, certains évêques sont persécutés et vivent en prison ou bien sont assignés à résidence. Sans avoir réglé la question avec le gouvernement chinois, le Saint-Siège suscite une très grande incompréhension chez les prêtres chinois exilés qui ont le sentiment d'avoir été trahis par Rome. Le cardinal de Hong-Kong, Mgr Zen, estime que les autorités romaines font preuve de naïveté à l'égard d'un gouvernement chinois qui a relancé la politique de sinisation des religions. Il a vivement attaqué la position du Saint-Siège dans plusieurs messages publiés sur son site.

« Ce qui m'inquiète, c'est de voir notre illustre secrétaire d'État encore grisé par le miracle de l'Ostpolitik. (...) Les enfants innocents ont été tués, l'ange a dit à Joseph de conduire son fils et Marie en lieu sûr. Aujourd'hui, en revanche, nos diplomates conseilleraient peut-être à Joseph d'aller tenter de dialoguer avec Hérode⁴⁴ ! »

Le cardinal Tong, qui a succédé à Mgr Zen à l'archevêché de Hong-Kong, est tout autant que lui opposé à cet accord. Il

⁴⁴ Cardinal Zen, « Tenter de dialoguer avec Hérode », Agence d'information des Missions Étrangères de Paris, 13 janvier 2016.

estime que Rome se trompe et que cette concession ne pourra que se faire à son détriment.

Sur l'islam aussi, le Saint-Siège doit traiter un dossier délicat que le temps n'arrange pas.

2/ Une confrontation de long terme : l'islam

Le Vatican n'a pas pour ennemi des États, ni des personnes, mais des idées. Si les idées peuvent être promues par des États, c'est toujours elles que le Saint-Siège combat, dans une guerre intellectuelle aux multiples facettes. Au XX^e siècle, le Vatican a eu à combattre le nazisme et le communisme. Aujourd'hui, il doit affronter l'islamisme. Sa confrontation avec l'islam remonte aux débuts de celui-ci, puisque l'islam est né de l'hérésie des judéo-nazaréens⁴⁵. La confrontation dure depuis 1 300 ans, ponctuée d'épisodes militaires majeurs, comme le sac de Rome par les Sarrasins en 846, les croisades, la bataille de Lépante (1576) et la lutte contre l'Empire ottoman (avec notamment les sièges de Vienne en 1529 et 1683). Dans ce dossier, la diplomatie du Saint-Siège avance avec grande prudence. Sa première priorité est de protéger les chrétiens vivant en Orient et d'aider à mettre un terme aux guerres qui secouent la région depuis 2003. Il s'agit de dénoncer le double-jeu de l'Occident, qui se plaint des causes de l'islamisme et qui soutient ces mouvements, et d'éviter de déclencher une confrontation malvenue avec les

⁴⁵ Édouard-Marie Gallez, *Le Messie et son prophète. Aux origines de l'islam*, Éditions de Paris, 2005.

islamistes. Les réactions hostiles à un discours universitaire pourtant mesuré (Ratisbonne, 2006) ont montré qu'il fallait être prudent pour ne pas provoquer des mouvements de foule irrationnels. La stratégie du pape François est d'éviter la confrontation et d'obliger les islamistes à sortir de leur double langage pour que le monde se rende compte de leur perversité. On a pu reprocher au Pape une certaine naïveté quand celui-ci s'est refusé de dénoncer la violence musulmane, disant que la violence n'était pas le propre de l'islam.

« Je crois qu'il n'est pas juste d'identifier l'islam avec la violence, ce n'est pas juste et ce n'est pas vrai⁴⁶. »

La réponse de l'État islamique a suivi quelques jours plus tard. Dans son magazine officiel, l'EI a tenu à rappeler que son combat était divin et que son objectif restait l'élimination des infidèles :

« Ceci est une guerre divinement cautionnée entre la nation musulmane et les nations infidèles (...) Même si vous (les pays occidentaux) arrêtez de nous bombarder, de nous jeter en prison, de nous torturer, de nous humilier et de vous emparer de nos terres, nous continuerions de vous haïr, parce que le

⁴⁶ Conférence de presse dans l'avion le ramenant des JMJ de Pologne, Pape François, 31 juillet 2016.

motif premier de notre haine ne disparaîtra pas tant que vous n'aurez pas embrassé l'islam. Même si vous deviez payer le *jizyah* [impôt pour les infidèles] et vivre sous l'autorité de l'islam dans l'humiliation, nous continuerions à vous haïr⁴⁷. »

Ce positionnement très clair de l'État islamique oblige les autres puissances musulmanes à se prononcer, car leur silence pourrait être interprété comme une approbation. Ce fut le cas du maréchal Al-Sissi, qui a plusieurs fois condamné les islamistes, ainsi que Mohammed VI qui a eu des mots très fermes à leur rencontre :

« Les terroristes qui agissent au nom de l'Islam ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'Islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités. Ce sont des individus égarés condamnés à l'enfer pour toujours⁴⁸. »

Mais le Saint-Siège ne sait pas vraiment quelle position adopter face à l'islam. Il est certain que le temps de la croisade est révolu, et les papes essaient d'éviter toute référence qui pourrait s'y rapporter. Entre dialogue des religions et conversions, entre respect des différences et expansion du christianisme, le Vatican ne sait pas trop que

⁴⁷ *Dabiq*, « Par l'épée », août 2016.

⁴⁸ Discours du roi à la nation, 20 août 2016.

choisir. Officiellement, c'est le dialogue qui est prôné. On présente l'islamisme comme une maladie de l'islam, et les exactions comme des actes isolés. C'est l'entente et le dialogue qui affleurent dans les discours officiels. L'année 2014 a néanmoins marqué une inflexion. En août, le conseil pontifical pour le dialogue interreligieux⁴⁹ a publié une note au langage clair et vif qui tranchait avec les discours lénifiants habituels. Dans cette note, le conseil a notamment demandé aux chefs religieux musulmans de condamner ouvertement les crimes commis par les djihadistes en Irak. C'est la première fois qu'une telle demande est exprimée avec autant de force. Il s'agissait alors de répondre à la prise de Mossoul et de Qaraqosh par les islamistes, conduisant au meurtre de nombreux chrétiens. Toujours en août 2014, dans l'avion qui le ramène de Corée du Sud, François s'est prononcé pour une intervention militaire afin d'arrêter l'agresseur injuste.

« Quand il y a une agression injuste, il est licite d'arrêter l'agresseur injuste. Je souligne le verbe : arrêter. Je ne dis pas bombarder, faire la guerre : l'arrêter. Les moyens avec lesquels on peut les arrêter devront être évalués. Combien de fois, sous prétexte d'arrêter l'agresseur injuste, les puissances se sont-elles emparées des peuples et ont-elles fait une véritable guerre de conquête ! En outre, une seule nation ne peut pas juger de la façon dont on arrête un agresseur injuste.

⁴⁹ Il est présidé par le cardinal français Jean-Louis Tauran, qui fut Secrétaire pour les relations avec les États de 1990 à 2003.

Après la Seconde Guerre mondiale, on a eu l'idée des Nations unies : c'est là qu'il faut discuter et dire : "C'est un agresseur injuste ? Il semble que oui. Comment pouvons-nous l'arrêter ?" Mais seulement cela. Rien de plus⁵⁰. »

Face à l'islamisme, le Vatican a opté pour l'arme de la liberté religieuse et de la réciprocité. Liberté, en demandant que les chrétiens présents dans les pays majoritairement musulmans puissent édifier des églises et pratiquer leur culte sans contrainte. Les États musulmans ne peuvent que difficilement la refuser, au risque de se mettre au ban des nations. Mais accorder la liberté religieuse, c'est prendre le risque de conversions de l'islam vers le christianisme. La liberté est une arme puissance, qui met l'islam face à ses contradictions. Mais cela prend du temps. Le temps devient alors un allié sur lequel le Saint-Siège s'appuie pour changer les idées actuelles.

3/ Subir le temps ou le changer ? Diffuser ses idées dans un monde en doute

Le Vatican n'a pas attendu Gramsci pour comprendre que le combat est d'abord culturel avant d'être politique ou économique. Si le mot de Staline est avéré, selon lequel il se

⁵⁰ Pape François, réponses aux questions des journalistes présents dans l'avion qui le ramène de Corée. 18 août 2014.

moquait de l'absence de divisions blindées au Vatican, cela montre que celui-ci n'avait pas compris le moteur de l'histoire. Ce sont les idées qui dominent le monde, et c'est celui qui impose ses idées qui remportent la partie. L'histoire militaire du XX^e siècle a montré que les armées les plus puissantes pouvaient perdre la guerre⁵¹. Les guerres de décolonisation ne sont pas tant des guerres asymétriques que des guerres idéologiques. Or imposer ses idées prend du temps ; cela nécessite de regarder le monde à l'échelle des générations, non pas à celle des consultations politiques. Dans ce domaine, le Vatican est l'une des plus grandes puissances mondiales. Toujours avec le principe de la subsidiarité et de la liberté d'action laissée aux acteurs locaux, il peut compter sur plus de 300 universités catholiques, réparties dans 56 pays, des milliers de journaux, de revues, de publications et de sites défendant les valeurs du catholicisme, des intellectuels présents dans tous les milieux, scientifique, historique, philosophique... des hommes politiques et des artistes. C'est l'un des smart power les plus denses et les plus complets du monde. Les textes des papes influencent bien au-delà du monde catholique, comme l'a notamment montré l'encyclique *Laudato si'*. Les voyages des papes font l'objet d'une large couverture médiatique, de même que les rencontres internationales, comme les JMJ. Pour le Saint-Siège, il ne s'agit pas de donner des outils qui devraient être appliqués, car cela serait contraire aux

⁵¹ Gérard Chaliand, *Pourquoi perd-on la guerre ? Un nouvel art occidental*, Odile Jacob, 2016.

principes de liberté et de subsidiarité, mais de changer la culture ambiante pour que les hommes, ensuite, appliquent les bons outils⁵². Dans ce combat des idées, l'adversaire principal du Saint-Siège est le relativisme, dont la dénonciation fut l'objet de tout le pontificat de Benoît XVI. Le relativisme nie le principe même de l'existence de la vérité, alors que le message de l'Église repose sur le fait que la vérité existe, et qu'elle est accessible par la raison. C'est un combat de long terme, dont le temps est le principal allié.

Conclusion

Avoir deux mille ans d'histoire, de déboires et de victoires permet de prendre hauteur et recul face aux péripéties du monde moderne. La sagesse éternelle que le Vatican prétend illustrer et diffuser prend appui sur la profondeur historique et temporelle de celui-ci. Cette sédimentation historique lui assure une meilleure compréhension des défis du monde. Elle lui permet également de répondre avec souplesse aux attaques dont il fait l'objet. En s'inscrivant dans la longue

⁵² Cristian Mendoza, « Le connessioni della Laudato si' », *Pusc, Società*, février 2016.

durée, il sait se placer sur un terrain que ses adversaires ne maîtrisent pas, car c'est là que les idées sont le plus à même d'agir et lui d'infuser et d'influer.